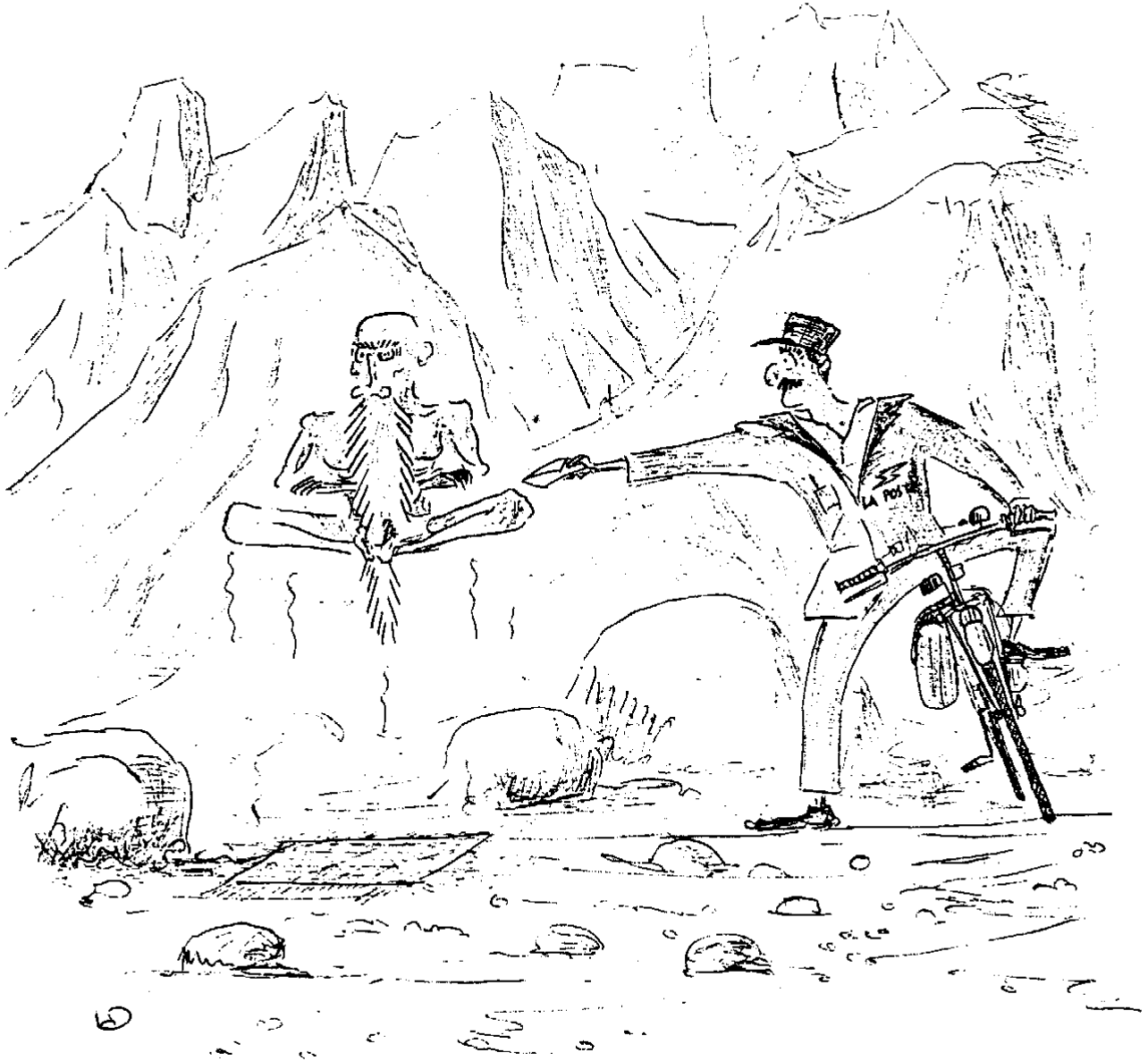


# LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 33

décembre 2009

# COURRIER DE L'ASCETE n° 33

décembre 2009

## SOMMAIRE

- ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2009.
- UNE TRISTE NOUVELLE
- NOUVEAUX MEMBRES.

### - ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2009.

La séance est ouverte à 10 h 15' à la « *Maison du Parc* », Saint-Martin-Vésubie (06).

Président de séance : B. DEFAULT.

Secrétaires de séance : Benoît DUHAZE, Stéphane JAULIN et Jean-Louis PRATZ.

#### 1. Quorum.

11 adhérents sont physiquement présents : Yoan BRAUD, Bernard DEFAULT, Benoît DUHAZE (1 pouvoir : L. Default), Jérémie FEVRIER, Stéphane JAULIN (1 pouvoir : S. Gadoum), David MORICHON (2 pouvoirs : J. Désile et R. Pimenta), Didier MORIN, Cédric MROCZKO, Jean-Louis PRATZ, Christian. ROESTI, Eric SARDET (1 pouvoir : F. Dehondt).

5 adhérents ont envoyé un pouvoir valide : Loïc DEFAULT, François DEHONDT, Jacques DESILE, Serge GADOUM, Raül PIMENTA.

Soit un total de 16 personnes physiques ou morales qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.

Puisque le quorum est fixé au quart des membres et qu'à cette date 51 adhérents sont à jour de leur cotisation, le quorum est atteint.

#### 2 Rapport moral et compte-rendu d'activités (B. DEFAULT).

##### 2-1. Adhérents.

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAUX	2009
Lors de l'AG	2	7	16	29	28	36	41	40	42	48	44	50	45	36	56		51
<b>A la fin de l'année</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>33</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>61</b>	<b>64</b>	<b>67</b>		
arrivées	2	16	18	13	9	11	6	1	4	3	7	4	13	7	4	+ 118	(6)
départs	0	0	3	4	5	5	4	7	3	1	0	4	10	4	1	- 52	(3)
<b>solde</b>	<b>+2</b>	<b>+16</b>	<b>+15</b>	<b>+9</b>	<b>+4</b>	<b>+6</b>	<b>+2</b>	<b>-6</b>	<b>+1</b>	<b>+2</b>	<b>+7</b>	<b>0</b>	<b>+3</b>	<b>+3</b>	<b>+3</b>	<b>+66</b>	

Depuis 2004 nous avons une soixantaine d'adhérents, et depuis cette date nous progressons assez régulièrement (encore 6 nouveaux adhérents en 2009), de telle sorte que nous approcherons ou dépasserons les soixante dix adhérents à la fin 2009.

##### 2-2. Vente du « synopsis des Orthoptères de France ».

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAUX	2009
en souscription (80 F)	42	12												54	
à plein tarif (100 F, puis 120 F, puis 19 euros)		52	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	226	(4)
<b>TOTAUX par année</b>	<b>42</b>	<b>64</b>	<b>35</b>	<b>48</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>280</b>	
<b>TOTAUX depuis le début</b>	<b>42</b>	<b>106</b>	<b>141</b>	<b>189</b>	<b>218</b>	<b>223</b>	<b>234</b>	<b>236</b>	<b>246</b>	<b>250</b>	<b>261</b>	<b>274</b>	<b>280</b>		

La vente de la deuxième édition du « synopsis » a fléchi en 2008. Compte tenu des nombreuses modifications taxonomiques et nomenclaturales, une troisième édition s'imposerait ; mais elle ne verra le jour qu'après l'édition de la faune de France des Caelifères (celle-ci étant prévue pour 2010).

##### 2-3. Le mémoire « cigales ».

Le mémoire de Stéphane PUISSANT sur les Cigales de France a été mis en vente en juin 2006. Il a été tiré à 100 exemplaires, et l'ASCETE fait du bénéfice depuis 52<sup>e</sup> exemplaire vendu.

	2006	2007	2008	TOTAUX	2009
Exemplaires vendus	23	14	16	53	(5)
<b>TOTAUX depuis le début</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>53</b>		

## 2-4. La revue.

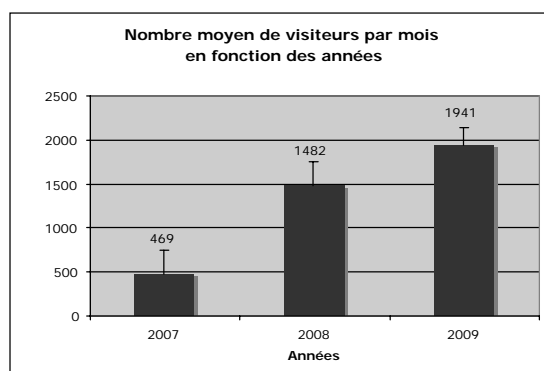
Notre revue se vend toujours bien hors abonnement (avec un regain à partir de 2004).

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAUX	2009
tome 1 (1996)	.	7	4	2	.	1	3	.	2	2	2	1	1	25	1
tome 2 (1997)		4	3	2	.	2	.	.	1	1	3	.	1	17	
tome 3 (1998)			1	4	.	1	1	.	1	1	3	.	1	13	
tome 4 (1999)				6	1	.	.	.	1	1	2	2	1	14	
tome 5 (2000)					1	2	.	.	2	2	2	3	1	13	
tome 6 (2001)						6	1	1	2	2	2	4	1	19	
tome 7 (2002)							.	1	2	4	2	3	3	15	1
tome 8 (2003)								.	3	1	3	2	3	13	1
tome 9 (2004)									.	2	3	1	3	10	
tome 10 (2005)										.	5	1	3	08	1
tome 11 (2006)											.	1	3	05	1
tome 12 (2007)												.	4	03	1
tome 13 (2008)													.	03	1
<b>TOTAUX par année</b>	0	11	8	14	2	12	5	2	14	16	27	18	25	154	(7)
<b>TOTAUX depuis le début</b>	0	11	19	33	35	47	52	54	68	84	111	129	154		

## 2-5. Le site Internet (informations transmises par S. JAULIN).

Le site comprend 30 pages, 36 fichiers téléchargeables, 150 photos, 17 icônes ou dessins.

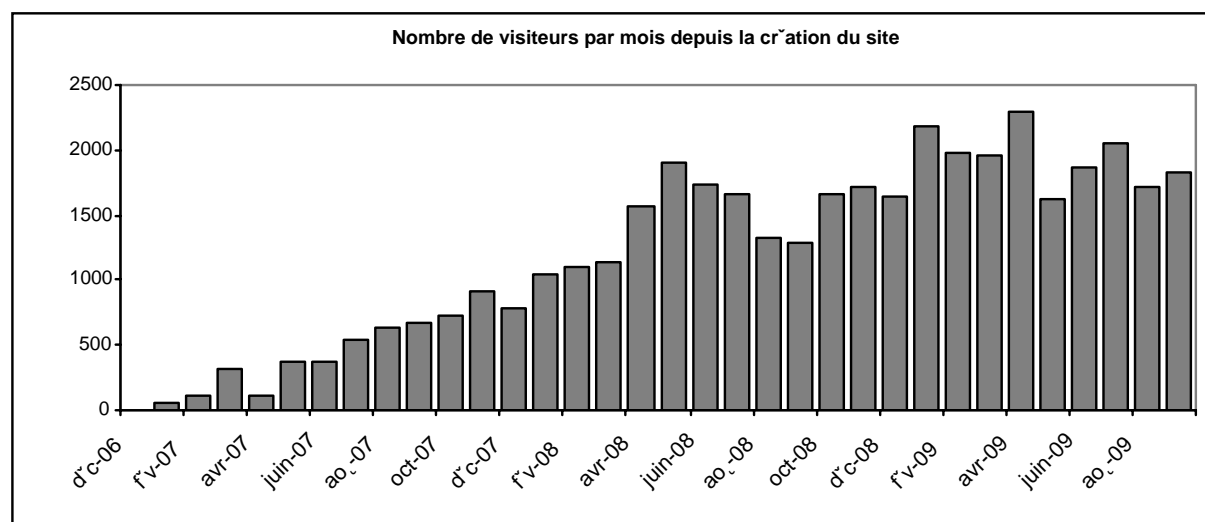
Le nombre de visites :



Le nombre de visiteurs uniques consultant notre site augmente d'année en année. En moyenne, cette année, 2000 ± 200 visiteurs sont venus surfer sur nos pages Web chaque mois. Un visiteur est comptabilisé uniquement lorsqu'il ouvre plus d'une page et qu'il ne s'écoule pas plus de 30 minutes entre chacune des pages.

A noter que, dès qu'il y a une mise à jour sur notre site, le nombre de visiteurs augmente. Cette année, une nouvelle rubrique est venue enrichir notre site. Il s'agit des pages « Photos » comprenant à la fois les photos d'espèces d'Orthoptères et les clichés pris au cours de nos AG, notamment les sorties sur le terrain.

Le succès de notre site est quand même à relativiser, puisque l'augmentation du nombre de visites est moins importante depuis juin 2008. Cela est à relier au fait que cette année, il y a eu moins de mises à jour que les années précédentes. S. JAULIN explique que le développement du site est très « chronophage » et appelle les adhérents à proposer des idées, voir les développer sur un format standard comme Word, puisque la maintenance du site en HTML reste relativement simple au regard de la saisie du contenu d'une page Web.



**Les liens vers le site :**

Google est toujours le site qui renvoie le plus de liens vers notre site, cela s'explique notamment parce que Google est le moteur de recherche le plus utilisé par les internautes au monde. Enfin, puisque le nombre de liens vers notre site augmente aussi d'année en année, notre référencement sur ce moteur de recherche augmente également.

Rang	Indicateur d'URL	Visites uniques	%
1	www.google.fr/search	3179	59,20%
2	www.google.com/search	430	8,01%
3	images.google.fr/imgres	216	4,02%
4	www.insecte.org/forum/liens-sur-les-orthopteres-vt1629.html	216	4,02%
5	www.google.ch/search	91	1,69%
6	www.google.be/search	89	1,66%
7	www.google.ca/search	89	1,66%
8	www.google.es/search	76	1,42%
9	www.google.de/search	65	1,21%
10	fr.search.yahoo.com/search	61	1,14%

**Origine de nos visiteurs :**

Depuis la création du site, la grande majorité des visiteurs proviennent de France et de pays francophones.

Rang	Domaine de premier niveau	Visites uniques	%
1	fr- France	2612	40,76%
2	com- commercial, pour les organisations à but lucratif	2016	31,46%
3	net- Ordinateurs en réseau et organisations	1203	18,77%
4	ch- Suisse	124	1,94%
5	be- Belgique	111	1,73%
6	ca- Canada	61	0,95%
7	it- Italie	37	0,58%
8	ma- Maroc	34	0,53%
9	de- Allemagne	29	0,45%
10	cz- République tchèque	27	0,42%

**Pages les plus populaires :**

Rang	Pages populaires	Pages ouvertes	%
1	ascete.org/accueil.html	12775	40,37%
3	ascete.org/pdf/cvegfr.pdf	1525	3,61%
4	ascete.org/telechargements.html	1183	2,80%
5	ascete.org/sommaire.html	1143	2,71%
6	ascete.org/publications.html	1130	2,68%
7	ascete.org/cigales.html	999	2,37%
8	ascete.org/pdf/Liste_Orthopteres_%20France.doc	925	2,19%

Les documents les plus téléchargés sont la carte de végétation de la France et la liste des Orthoptères qui est régulièrement mise à jour en ligne.

**Discussion :**

A propos des difficultés constantes pour atteindre le quorum, B. DEFAUT demande si celui-ci ne devrait pas être abaissé. J.-L. PRATZ propose plutôt que le secrétariat de l'ASCETE envoie plusieurs rappels successifs aux adhérents (pour qu'au moins ils envoient leur pouvoir).

A propos du site Internet, S. JAULIN demande un appui pour faire vivre le site internet et le rendre plus dynamique, avec par exemple l'apport de documents consultables. Il signale aussi que, des 36 fichiers qui sont téléchargeables, le plus récent provient de MOE 11 ; et il demande s'il faudrait en mettre des plus récents. Pour Eric SARDET il pourrait suffire de mettre les résumés des articles postérieurs. S. JAULIN dit que c'est déjà le cas. Par ailleurs S. JAULIN

**Vote :** le rapport moral est adopté à l'unanimité.

**3. Rapport financier** (préparé par B. DEFAUT et J. DESILE).**Définitions :**

« *Excédent de trésorerie* » : au 31 XII 2007 il restait 9 838.79 euros sur le compte et 625.82 euros dans la caisse, soit 10 464.61 euros.

« *Vente du synopsis* » : incluant les frais d'envoi, payés à la commande par le client.

« *Mission en Corse* » : il s'agit de la mission en 2007 d'E. Sardet et d'Y. BRAUD (mission au titre de l'ASCETE). L'ASCETE a dû régler en 2007 la totalité des frais de mission pour que l'Office de l'Environnement de la Corse puisse ensuite rembourser 80% de ces frais [facture E. SARDET (1 535.20 €) + facture Y. BRAUD (2 731.62 €) = 4 266.82 €]. En 2008 l'Office de l'Environnement de la Corse nous a effectivement crédité la somme de 3 390.40 €; à quoi viennent

s'ajouter les 850 € que nous a donnés la Société Ecomed en 2007 (pour couvrir les 20% restants de frais de mission). L'ASCETE y est de sa poche de 4 266.80 - (3 390.40 + 850.00) = 26.40 € → nous pouvons accepter que ce soit la contribution financière de l'ASCETE à cette mission.

« *Etudes* » : rapport final de l'étude de la RN de Py par S. PUISSANT (4 353.00 €).

« *Pages couleurs MOE* » : il s'agit du règlement d'une page couleurs de MOE n°13 par M. LEPLEY (25 euros).

« *Services extérieurs* » : fabrication de MOE n°12 (1 128.85 €) et n° 13 (1 091.00 €), tirage en 5 exemplaires de numéros anciens de la revue (MOE n° 1 à 6 : 268.92 €) + tirage en 10 exemplaires du synopsis (81.57 €) + facture « I&I Internet SARL » (hébergement du site internet, (42.98 x 2 =) 85.96 €).

« *Masse salariale* » = Salaire net de S. PUISSANT en décembre 2007 et janvier à mars<sup>1</sup> 2008 ([1 413.72 € x 3] + 706.86 € = 4 948.02 €) + cotisation ASSEDIC 4<sup>e</sup> trimestre 2007 (235.00 €) + cotisation URSSAF 4<sup>e</sup> trimestre 2007 (1 395.00 €) + régularisation annuelle PREMALLIANCE pour 2007 (342.00) + cotisation URSSAF 1<sup>er</sup> trimestre 2008 (1 743.00 €) + cotisation ASSEDIC 1<sup>er</sup> trimestre 2008 (295.00 €) + cotisation PREMALLIANCE 1<sup>er</sup> trimestre 2008 (428.00 €) + médecine du travail (83.60 €).

« *Achat kit Nikon* » = achat chez *e-space photo* du Kit NIKON R-1-C-1, pour prêt à Stéphane PUISSANT.

### COMPTE DE RESULTATS pour l'exercice 2008 :

CREDIT		DEBIT	
Excédent de trésorerie (2007)	10 464.61	Fournitures de bureau	00.00
Adhésions et abonnements	1 702.50	Frais postaux	989.93
Vente du synopsis	136.25	Services extérieurs	2 656.30
Vente de la revue	565.45	Assurance	124.00
Vente mémoire Cigales	551.00	Consommations à l'AG 2008	22.50
Hébergement au Centre de Py	34.00	Cotisation UEF (2008)	40.00
Mission en Corse	3 390.40	Achat kit Nikon	663.80
Etudes	4 353.00	Masse salariale	9 469.62
Pages couleurs MOE	25.00	Placement livret A (05 XII 08)	2 500.00
<b>TOTAL :</b>	<b>21 222.21 euros</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>16 466.15 euros</b>

**SOLDE CREDITEUR : 4 756.06 euros**

Solde auquel il faut ajouter les 2 500 € placés sur livret A → **7 256.06 €**

#### Commentaires :

Une partie de cette somme est réservée :

1) à l'achat de matériel NIKON, en contrepartie de l'étude effectuée par S. PUISSANT dans la RN de Py qui a rapporté 4 353.00 € (En 2008 il a été acheté le « kit Nikon » évoqué ci-dessus, et en 2009 un appareil D700 + objectif 105 mm f/2.8 + Grip MB-D10) ont été achetés pour un montant de 3 307 €).

2) à l'achat de matériel pour un montant de 1 200 €, en contrepartie de l'étude effectuée en 2007 par S. DANFLOUS pour le CREN de Midi-Pyrénées. (Ce matériel n'a pas encore été choisi par l'intéressé).

Néanmoins l'ASCETE peut compter au 31 XII 2008 sur 7 256.06 - (3 307 + 1 200) = **2 749.06 €**

**Vote** : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

#### 4. Montant des cotisations.

Depuis l'AG de 2005, les tarifs sont les suivants :

##### Tarif des cotisations individuelles.

- **5 euros** pour l'adhésion et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, et 22 euros pour les tomes 7 à 10.

##### Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 comportant de 1 à 500 membres : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro.
- Associations comportant de 501 à 1 000 membres : **35 euros**, correspondant à l'envoi de deux numéros.
- Associations comportant plus de 1 000 membres : **50 euros**, correspondant à l'envoi de trois numéros.

**Discussion** : B. DEFAUT remarque que la situation financière de l'ASCETE étant saine, il n'est pas nécessaire d'augmenter les tarifs.

**Vote**. Il est décidé à l'unanimité de reconduire les tarifs précédents.

<sup>1</sup> seulement un demi-mois en mars 2008.

## 5. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Suite à l'AG 2008 le conseil d'administration comprenait 10 membres : B. DEFAUT (président), J. DESILE (trésorier), Y. BRAUD, L. DEFAUT, B. DUHAZE, S. JAULIN, V. MAURIN, D. MORICHON, E. SARDET et F. VENEAU (membres).

L'article 13 de nos statuts prévoit que « après épuisement de l'ordre du jour (de l'assemblée générale) il est procédé au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants », et l'article 11 prévoit que les membres sont « élus pour 3 années par l'Assemblée Générale ».

Le tableau suivant montre que F. VENEAU doit remettre son mandat en jeu.

	03 XII 1994	29 IV 1995	20 IV 1996	19 IV 1997	18 IV 1998	17 IV 1999	15 IV 2000	21 IV 2001	06 IV 2002	19 IV 2003	21 V 2004	26 VIII 2005	19 VIII 2006	01 IX 2007	04 X 2008	26 IX 2009
B. Defaut	+		X		X			X				X			X	
J. Maurette	+			(?)												
C. Denèle		+		x												
E. Marty			+			(x)										
F. Veneau				X			X			X			X			
M. Lepley				+			X		x							
L. Defaut					+			X			X			X		
A. Roujas						+			(?)							
V. Maurin							(+)	+			X			X		
J. Desile							(+)	+			X			X		
Y. Sentissi							(+)	+	x							
D. Morichon											+			X		
S. Jaulin												+			+	
E. Sardet													(+)	+		
B. Duhaze														+		
Y. Braud															+	
D. Morin																
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	

(+) *cooptation en cours d'année*  
 + *élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)*  
 X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*  
 x *démission à l'occasion de l'AG*  
 (x) *démission en cours d'année*  
 (?) *autre type de démission*

### Discussion :

François VENEAU n'a pas fait connaître son désir de rester au conseil d'administration. En fait, il ne donne plus signe de vie depuis des lustres ; en particulier il ne répond plus aux mails, il n'a pas participé à l'Atlas UEF et il n'a même pas renouvelé sa cotisation à l'ASCETE en 2009. Manifestement, il ne souhaite plus être des nôtres.

D'autre part Didier MORIN nous a fait parvenir un acte de candidature écrit.

Vote : **D. MORIN est élu à l'unanimité.**

## 6. Point sur les articles prévus pour le tome 14 de MOE.

Le tome 14 contiendra *a priori* une étude des peuplements coléoptériques de la Sebka d'Oran (Samira BOUKLI HACENE & Karima HASSAINE, université de Tlemcen), un travail sur les Orthoptères du Parc Naturel Régional du Pilat (Pascal DUBOIS), une note sur la redécouverte de l'holotype de *Chorthippus albomarginatus* (B. DEFAUT), une révision de *Tetrix* groupe *undulata* / *gavoyi* (E. SARDET), une révision de *Chorthippus* gr. *binotatus* (B. DEFAUT), la liste rouge UICN des Orthoptères pour la région Centre (R. CLOUPEAU & *alii*), une première actualisation de l'atlas UEF (les 3 coordinateurs), une présentation de la méthode entomocénétique (B. DEFAUT), une note sur la légitimité du vocable *Tetrix nutans* (B. DEFAUT).

Et peut-être l'Atlas des espèces déterminantes de Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon (S. JAULIN, B. DEFAUT & S. PUISSANT coordinateurs), une étude orthoptéroécologique sur la RN de Conat (B. DEFAUT & D. MORICHON), une note sur *Chorthippus* gr. *parallelus* (B. DEFAUT).

### Discussion :

A propos de la mise à jour de l'atlas UEF : après un tour de table un accord se dégage pour se limiter aux seules corrections (les données nouvelles seront publiées dans les tomes suivants).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45'.

Il a été décidé en conseil d'administration de faire suivre l'assemblée générale d'un débat portant sur deux points (le samedi après-midi) :

## 1. Approbation de la révision de la liste taxonomique des Orthoptères de France.

### Discussion et vote.

Après présentation de l'état actuel de la liste par B. DEFAUT, il est convenu à l'unanimité d'ajouter à la liste des Orthoptères de France les espèces *Chorthippus jacobsi* (trouvé récemment en Cerdagne par C. ROESTI) et *Chorthippus sampeyrensis* (trouvé récemment dans les Alpes françaises par D. MORIN et D. MORICHON), ainsi que la mention du superordre Dictyopteroidea.

## 2. Approbation de la mise-à-jour de la Liste Rouge des Orthoptères de France.

B. DEFAUT rappelle que cette liste rouge est téléchargeable sur le site de l'ASCETE depuis l'origine (2004), et ajoute que F. DEHONDT nous a fait savoir récemment que l'UICN et le MNHN organisaient un séminaire à Paris ce 6 octobre, destiné notamment à présenter « un projet d'appui à l'élaboration des Listes rouges régionales ».

A la suite de quoi B. DEFAUT a engagé une discussion par mail avec l'un des intervenants de ce séminaire, J. L. PRATZ (ici présent), en s'appuyant sur la **Liste Rouge des Orthoptères de la région Centre** déjà réalisée (et validée par le CSRPN), et en essayant d'y associer le CA de l'ASCETE et le responsable UICN-France (Florian KIRCHNER).

De toute façon, compte tenu de cette situation le projet d'actualisation de notre propre **Liste Rouge** n'a plus de sens, sauf si la méthodologie adoptée pour les **Listes Rouges UICN** apparaît vraiment trop inadéquate.

B. DEFAUT précise encore qu'il ne pourra pas participer au séminaire du 6 octobre, étant indisponible à cette date.

### Discussion :

J.-L. PRATZ fait la mise-au point suivante :

1. Les travaux sur la **Liste Rouge nationale** UICN ont débuté en 2008, et concernent les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères. Le début des travaux sur les Invertébrés est programmé pour 2010 (en commençant par les Rhopalocères).

2. De façon complètement indépendante de l'UICN, il y a eu une dynamique parallèle de création de **Listes Rouges régionales**. Le séminaire du 6 octobre sera l'occasion de confronter les méthodes.

E. SARDET remarque qu'il y a risque que les méthodes soient très différentes d'un groupe taxonomique à l'autre, et d'une région à l'autre, alors que la terminologie utilisée (celle de l'UICN) ne le laissera pas deviner ; ça a déjà été le cas avec les **listes d'espèces déterminantes**. B. DEFAUT exprime le souhait très vif que la méthodologie réellement mise en œuvre dans les différentes **Listes Rouges régionales** soit clairement détaillée. J.-L. PRATZ dit que ce sera fait pour la **Liste Rouge de la région Centre**.

E. SARDET remarque encore que, finalement, on fait des **Listes** pour obtenir des connaissances, alors que la démarche devrait être inverse ; et aussi, qu'il est bien difficile de justifier auprès des utilisateurs les insuffisances des **Listes**, par exemple que telle et telle espèces qui ne sont pas sur les listes devraient y être, et inversement : il faudrait réclamer en priorité les moyens financiers de faire un état des lieux correct.

### Vote.

Eric SARDET ayant accepté de représenter l'ASCETE au séminaire du 6 octobre, cela est voté à l'unanimité.

Et il est admis le principe que ses frais SNCF lui seront remboursés par l'ASCETE.

## - UNE TRISTE NOUVELLE.

(Eric SARDET). *Gilles CARRON nous a quitté le 20 novembre 2009, à 39 ans seulement. Gilles était un naturaliste suisse aux compétences multiples et un entomologiste aussi bien reconnu pour ses études sur les Orthoptères, les Lépidoptères, les Odonates ou encore les Coléoptères aquatiques. Adhérent de longue date à l'ASCETE, il a été présent à plusieurs AG et s'est montré toujours disponible et réactif à nos échanges sur les Orthoptères. En France, il s'est plus particulièrement intéressé à *Epacromius tergestinus ponticus* et au genre *Anonconotus*, dont il préparait une nouvelle révision, qui restera inachevée. Gilles était un entomologiste passionné, exigeant, communicatif, mais il était surtout un collègue profondément humain et sympathique. Nous regrettons sincèrement sa disparition, mais Gilles a préféré nous quitter.*

*Une nécrologie détaillée lui sera consacrée dans le prochain MOE.*

## - NOUVEAUX MEMBRES.

### **MROCZKO Cédric**

8, rue Daumier  
13008 Marseille

### **CABARET Pauline**

17, route du Quesnoy  
Appt 7  
59530 Locquignol

### **OPIE-Midi-Pyrénées**

Muséum d'Histoire Naturelle  
2, place Philadelphe Thomas  
81600 Gaillac

### **HOLTHOF Eric**

51, voie romaine  
86180 Buxerolles

### **CERCOPE**

Maison de la Nature  
36290 St Michel-en-Brenne

### **SAUVAGE Alain**

23, rue Jean Moulin  
08090 Aiglemont

### **BOUKLI HACENE Samira**

lot N°504,

les Dahlias-Kiffane,  
13000 TLEMEN, Algérie

### **DAMERDJI Amina**

Université Abou Bakr Belkaid  
Faculté des Sciences,  
Département de Biologie,  
BP 119, 13000 Tlemcen

### **ECO-MED SARL**

Tour Méditerranée  
65, avenue Jules Cantini  
13298 Marseille cedex 20

**COURRIER DE L'ASCETE n° 33**

décembre 2009

